

*Expédition de Des Groseilliers et Radisson—1682-1683. Radisson dans la baie en 1685-1686.*

L'un des principaux marchands de la Nouvelle-France était alors M. de la Chesnaie. Il avait entendu parler des richesses que rapportait la traite dans la baie d'Hudson. Le grand Colbert qui avait les yeux ouverts sur tout ce qui pouvait augmenter la puissance de son pays, lui avait recommandé de tenter quelque chose, dans cette direction-là, au moyen de Des Groseilliers et de Radisson. A cette fin, il organisa avec des marchands de Québec la "Compagnie du Nord," qui reçut sa chartre d'incorporation, le 20 mai 1682. M. de la Chesnaie agissant pour le compte de cette compagnie, équipa deux navires, le *Saint-Pierre* et la *Charente* et confia l'expédition à ces deux voyageurs. J.-Bte. Des Groseilliers fils de Médard Chouart les accompagnait. Ils partirent le 11 juillet 1682. Ils hivernèrent sur la rivière Hayes et s'emparèrent du fort des Anglais sur la rivière Nelson. Au printemps 1683, après avoir brûlé les établissements anglais, ils laissèrent J.-Bte. Des Groseilliers, au poste de la rivière Hayes, avec 7 hommes et retournèrent à Québec, emmenant avec eux, un navire anglais et des fourrures pour un montant fabuleux. A la demande du ministre de la marine, ils se rendirent en France, en décembre 1683, pour faire un rapport de leur voyage. Ils furent très loués pour le succès qu'ils avaient remporté et le ministre, après leur avoir fait remise des droits de douane, qui s'élevait à un quart des peaux de castor, leur ordonna de se préparer pour un second voyage.

Radisson rencontra, en France, lord Preston, ambassadeur anglais à Paris, et par son entremise, il chercha à entrer dans les bonnes grâces de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le rôle odieux qu'il joua, en cette circonstance, mérite une note infamante. Le jour de son départ pour la baie, pour le compte de la France, avait été fixé au 24 avril 1684. Or, pendant qu'en apparence, il se préparait à servir son pays natal, il négociait les termes de son engagement avec la compagnie de la Baie d'Hudson. Le 17 mai 1684, il partait, au service de cette dernière et se rendait dans la baie où il livra les établissements français à l'Angleterre. J.-Bte. Des Groseilliers, qui était un homme d'honneur, refusa de souscrire à une telle trahison. Radisson fut obligé de lui rappeler qu'il n'était pas en état de lui résister, pour le contraindre à se rendre. Il remit alors le commandement à son indigne oncle. Il ne demanda rien pour lui-même, mais insista pour que la compagnie lui accordât une pension suffisante, pour faire vivre sa mère. La noblesse de caractère de ce jeune homme, qui plutôt que de trahir sa patrie, malgré les sollicitations de son oncle, cherche à combattre avec ses sept compagnons, contre des forces trente fois supérieures et qui voyant l'inutilité de ses efforts, résigne son commandement, afin de n'avoir pas la douleur de